

Camp Ski-prière



Dates du séjour

- *du 19 au 25 février 2012
 **du 26 février au 3 mars 2012

SAINT JEAN – Kairé
Prieuré Claire de Castelbajac
16370 RICHEMONT

Tél. 05.45.36.45.30 – Fax 05.45.36.14.03

Photo

Document 1 - FICHE D'INSCRIPTION

NOM *** **Prénom** ***

Adresse habituelle

e-mail du jeune

Code postal Ville *** Tél.

Né(e) le Age ans Nationalité

Baptisé(e) OUI NON A déjà communié OUI NON

Adresse précise des parents pendant les vacances scolaires

Numéro de portable du jeune 06.....

Si les parents ne peuvent être contactés, NOM, adresse et numéro de téléphone d'une personne POUVANT PRENDRE LE JEUNE SOUS SA RESPONSABILITÉ AVEC L'ACCORD DES PARENTS :

Situation des parents (mariés, séparés, divorcés, veuf(veuve)...)

Dans le cas où les parents sont divorcés, qui aura la garde du jeune pendant le camp ?

Profession du père Profession de la mère

Nombre et âges des frères et sœurs

Le jeune a-t-il déjà participé à un camp ? OUI NON

Comment avez-vous connu le camp ? Pub Courrier Prieuré Famille Chrétienne Internet s amis

Transport (rayer les mentions inutiles et précisez les horaires)

Voyage aller, arrivée :

Par le train, gare de Sarrance **** àh.....mn

Par ses propres moyens, arrivée versh

Voyage retour, départ :

Par le train, gare de Sarrance àh.....mn

Par ses propres moyens, départ versh

*Camp à Notre Dame de Sarrance (Pyrénées)

** Camp à Neussargues (Cantal)

***Remplir en majuscules d'imprimerie

****voir transport proposé pour le camp à partir de Cognac, Bordeaux page 2.

À LIRE ATTENTIVEMENT

En signant cette feuille :

- **Vous adhérez à l'association Saint Jean Kairé** dont vous devenez membre (sauf avis contraire de votre part). Une cotisation symbolique de 1€ sera prélevée sur le montant total de votre facture.
- Votre enfant est considéré comme inscrit pour le camp, sauf avis contraire de l'association.
- Vous autorisez votre enfant à être filmé et photographié, ou à filmer lui-même, en vue de la promotion de l'association. En outre, le signataire reconnaît n'avoir aucun droit sur les films ou photographies du camp et à en laisser l'entière disposition et droits à l'association Révélateur.
- Le jeune est autorisé à pratiquer les activités liées aux sports d'hiver et à se faire transporter dans la voiture d'un responsable ou d'un animateur.

Il est important, avant de participer à un camp Saint Jean d'en connaître la finalité. Nous vous invitons à consulter notre projet pédagogique et éducatif sur notre site www.stjean-richemont.com Il sera proposé aux jeunes une dimension spirituelle catholique. Le flirt, le fait de fumer **en groupe**, l'usage de stupéfiants (cannabis, médicaments non prescrits...) seront strictement interdits.

En cas de maladie, même bénigne, nous ne pouvons pas prendre la responsabilité des soins à domicile. Ceux dont l'état de santé exigeraient d'autres conditions que celles qui sont offertes à tous seraient nécessairement envoyés, avec ordonnance médicale, à l'hôpital le plus proche.

N.B. très important

Il est indispensable de nous **signaler tous les problèmes médicaux spécifiques** éventuels, c'est pourquoi nous exigeons un état médical (doc 3). Tout état dépressif doit être signalé. Nous ne pouvons pas prendre en charge un jeune dépressif ne pouvant assumer une scolarité normale en raison de son état. En cas d'acte volontaire porté par l'individu sur sa propre personne, les frais occasionnés par le rapatriement ne sont pas pris en charge par notre assurance (ils peuvent toutefois l'être par votre assurance personnelle). Si vous possédez une carte bancaire, ou si vous souscrivez une assurance scolaire, vous bénéficiez la plupart du temps du service "rapatriement", renseignez-vous.

Aucun accessoire ou vêtement oublié ne sera renvoyé ou remboursé à son propriétaire.

*** Pour le camp à Sarrance, nous irons skier en Espagne (juste de l'autre côté de la frontière), il est nécessaire de demander une Autorisation de sortie du territoire, à votre mairie ou à la gendarmerie, et une Carte d'assurance maladie européenne (ancienne E111).**

Confiant dans les dirigeants, le signataire de cette feuille les décharge de toutes responsabilités financières en cas d'accident et autorise toutes interventions médicales urgentes décidées par un médecin ou le directeur du camp. Il déclare avoir pris connaissance des renseignements sur les différentes circulaires explicatives du projet pédagogique (consultable sur www.stjean-richemont.com) et en accepter toutes les précisions.

Fait à, le

Lu et approuvé

SIGNATURE DES PARENTS (si le jeune est mineur)

SIGNATURE DU JEUNE

Joindre deux enveloppes sans adresse, format 21x29,7 timbrées à 1,30 € ou rajouter 4 € au montant total

Nom et prénom du père ou de l'assuré social

N° de Sécurité Sociale

Adresse de votre centre de Sécurité Sociale

Nom et références de votre Mutuelle complémentaire

NAVETTE : * TRANSPORT pour les camps, aller/retour possible en minibus à partir de Richemont-Cognac. Prévoir 20 €/A/R supplémentaire).